Y aurait-il un acharnement anti-hongrois dans la plus grande ville polonaise du monde? L'association des survivants et des descendants de victimes de la déportation des juifs en Hongrie vers Auschwitz en 1944, qui ont porté plainte contre MAV il y a presque deux mois, « en profite » désormais pour s'attaquer aux banques hongroises. La Banque Nationale Hongroise, OTP, Erste Bank, la Banque Creditanstalt et MKB, sont poursuivies pour s'être octroyées les ressources des juifs déportés, à hauteur de 2 milliards de US dollars de dommages et intérêts. Pour Péter Feldmajer, à la tête de la Fédération juive hongroise, cette nouvelle plainte pourrait bien être justifiée.

Au centre de cette nouvelle affaire, se trouve la question de savoir si les banques peuvent, *a posteriori*, être considérées comme successeurs légaux des biens déposés de leur plein gré par les personnes qui ont ensuite été déportées. Toutefois, la Banque nationale de Hongrie a une responsabilité claire pour tous les dépôts qui ont été effectués, selon Feldmajer, qui s'est exprimé à MTI hier. D'après un décret du gouvernement hongrois en 1944, les juifs ont dû déposer leurs actifs aux banques, ainsi que leur or et leurs objets de valeurs. Ceux-ci ont ensuite été transférés à la Banque nationale de Hongrie, a t-il ajouté.

La plainte ayant été déposée jeudi dernier, l'agence de presse MTI n'avait toujours pas obtenu de réaction de la part des banques hongroises concernées, qui ont été un peu « prises par surprise ».

Article lié :

MAV : un procès historique à Chicago